



focus 1/09
Février

La culture n'est pas un luxe mais un besoin existentiel

Un événement culturel change le visage d'une ville. Les rues, les points de rencontre et même les lieux de travail sont métamorphosés. Mais c'est surtout le rayonnement de la manifestation qui exerce ses bienfaits sur la ville, à long terme et loin à la ronde. Dans le cas que je connais bien, et je le dis en toute modestie, la renommée du Paléo Festival



a autant fait pour l'image de Nyon, voire plus, qu'une coûteuse campagne de marketing. De façon générale, la culture influence durablement la notoriété et le dynamisme d'une ville.

La Suisse n'a pas de Ministère de la culture et n'a pas non plus de capitale culturelle. Nous avons des pôles culturels, Genève, Lausanne, Zurich, Berne ou encore Bâle, pour ne citer que ceux-là. Les plus petites villes se «vengent» avec des festivals, durant lesquels – pour certains d'entre eux – elles sont au centre de l'attention.

Car à de rares exceptions, ce sont les communes qui assurent l'essentiel de l'encouragement à la culture en Suisse. Elles ont de ce fait une grande responsabilité. Mais ce soutien a ses limites, le plus souvent financières. Les communes plus petites, souvent, se concentrent sur la seule protection du patrimoine. Aussi, pour certains domaines artistiques, non inscrits dans un système de subventionnement institutionnel, il est difficile d'obtenir une aide financière.

L'importance de la culture est, à mes yeux, trop souvent sous-estimée. C'est une erreur d'un point de vue économique: l'offre culturelle intervient de plus en plus comme critère dans le choix d'un lieu d'implantation pour les entreprises qui se préoccupent de la qualité de vie de leurs employés. Par ailleurs, d'une manière générale, on néglige toujours trop la portée de la culture comme élément identitaire, un rôle très fort dans l'inconscient collectif.

Outre qu'elles sont confrontées à des moyens limités, les villes doivent aussi, comme dans le domaine sportif, financer seules les infrastructures et prestations culturelles dont profitent les habitants des communes avoisinantes. Le besoin d'agir pour trouver un équilibre est patent et les initiatives dans ce sens encore trop timides.

La culture est rarement prioritaire dans les actions politiques. Les artistes ou personnes qui cherchent à financer les arts connaissent bien cette réponse: «Ce n'est pas le moment». Pour la culture, ce n'est jamais le moment! Elle est considérée comme un luxe, alors qu'elle remplit un besoin essentiel de l'être humain. C'est grâce à la culture que les habitants d'une ville, d'une région, s'y sentent bien. Et c'est tout particulièrement vrai pour les jeunes, qui sont de grands «consommateurs» de culture. C'est pourquoi, j'estime qu'il faut être courageux et soutenir la culture, même et surtout en temps de crise.

Daniel Rossellat, syndic de Nyon
Fondateur du Paléo Festival

Chère lectrice, cher lecteur,

L'Union des villes suisses s'est dotée d'un nouveau logo. Le graphisme exprime l'ouverture, le dynamisme et l'innovation, signes distinctifs de la Suisse urbaine contemporaine.

Dans le même temps, la Lettre d'information a aussi subi un rajeunissement. Elle se nomme désormais «focus». Avec «focus», nous entendons regarder de plus près tant la politique fédérale et ses conséquences sur les villes que les questions pertinentes pour l'urbanité au 21^e siècle. Nous continuerons aussi à vous informer sur les rendez-vous susceptibles de vous intéresser.

En vous remerciant pour votre intérêt, nous vous souhaitons une bonne lecture!

La rédaction de «focus»



Sommaire

La culture - un besoin existentiel	1
«Les événements culturels imprègnent le caractère d'une ville»	2
La nouvelle loi sur l'encouragement de la culture et sur Pro Helvetia	3
Programme de session, consultations	4
Fédéralisme, marché publics et politique d'intégration	5
Agenda	6

«Les événements culturels imprègnent le caractère d'une ville»

Carla Speziali, maire de Locarno



Locarno devient, chaque année en août, la capitale du cinéma. Quelle importance revêt le Festival international du film pour votre ville?

Le Festival est sans conteste un événement culturel capital pour ma ville. Il bénéficie non seulement à Locarno, mais aussi à toute la région et au canton. Pour nous, il est important de voir que le festival est reconnu et soutenu par la Confédération et que de très nombreux amateurs de cinéma traversent le Gothard pour ne pas le manquer.

Les personnes qui passent dix jours à Locarno pendant le festival ne peuvent échapper à l'atmosphère quasi magique résultant du mélange de multiculturalisme et de tradition – le festival a lieu cette année pour la 62e fois! Tous les sites de la ville donnent le meilleur d'eux-mêmes grâce à la «force du Léopard». Nous sommes particulièrement fiers du lien entre le festival et la Piazza Grande, où le miracle du plus grand cinéma sous les étoiles se renouvelle tous les soirs pour 8000 personnes.

Outre le festival, Locarno peut aussi se prévaloir d'autres attractions culturelles. De quoi êtes-vous particulièrement fière?

Le Rivellino du Château Visconti de Locarno n'est probablement pas encore très connu parce que, et c'est incroyable, il n'a été découvert que récemment, mais ce vestige de bastion datant de 1507 a été, selon les dernières

recherches, dessiné par Leonard de Vinci. En outre, l'Église Madonna del Sasso, qui est sur un chemin de pèlerinage, attire énormément de pèlerins et de visiteurs. Nous organisons aussi en juillet le festival de concerts «Moon and Stars». Et nous avons un très beau marché de Noël et un spectacle de patinage artistique, «Locarno on ice», en hiver.

A quel point les institutions et événements culturels modifient-ils le caractère d'une ville?

Ils imprègnent fortement le caractère d'une ville. De fait, des manifestations culturelles permettent à une ville de donner une image positive d'elle-même. Avec le temps, cette image est façonnée par les contenus culturels. A l'inverse, les manifestations culturelles permettent aussi aux différents lieux d'une ville d'exprimer leurs particularités. Cet échange forme en fin de compte le sceau de qualité qu'un public reconnaît à une ville et qui le poussera à revenir pour les prochaines éditions.

De façon générale, quelle est l'importance de la culture dans notre société?

Depuis toujours, la culture est un bon indice du degré de civilisation d'une société. Permettre à la population locale et à ses visiteurs de vivre et d'apprécier des événements culturels devrait être un objectif prioritaire de la politique. La culture contribue grandement à une qualité de la vie élevée.

Comment jugez-vous l'engagement des villes suisses en matière de politique culturelle?

Chaque ville a sa propre tradition. Les villes, mais aussi les communes plus petites, sont de plus en plus conscientes que le discours culturel est un élément important pour la formation de l'identité et qu'il imprègne l'image de leur ville.

Et en comparaison internationale?

Grâce au système fédéraliste, la Suisse échappe à l'impression qu'une périphérie est opposée à un centre incarnant à lui seul l'identité nationale. En Suisse, toutes les cultures peuvent véritablement s'épanouir et se confronter à la réalité de cultures voisines.

Qu'attendez-vous de la nouvelle Loi sur l'encouragement de la culture?

Elle permettra une meilleure coordination entre les diverses institutions, privées et publiques, sur le plan fédéral, mais aussi cantonal et communal.

Il est frappant de voir que les médias tessinois s'intéressent particulièrement aux problématiques urbaines. Avez-vous une explication à cela?

Je dirais que cet intérêt provient de notre situation linguistique minoritaire et de notre relatif éloignement du reste de la Suisse. La conséquence de ces éléments particuliers est que les villes tessinoises remplissent un rôle de leader plus fort qu'ailleurs, dans l'intérêt du canton tout entier.

Carla Speziali, maire de Locarno

Avocate, docteur en droit, Carla Speziali travaille dans un cabinet d'avocats, dont elle détient des parts, à Locarno.

Dès 2000, elle a dirigé le Département municipal des finances jusqu'à son élection à la mairie en 2004. Carla Speziali est membre du comité de l'Union des villes suisses.

Elle a un fils et a reçu en 2006 le Prix du Suisse de l'année dans la catégorie politique.

Le partenariat n'est pas une question de pouvoir, mais d'efficacité

Markus Baumer

Les discussions au Parlement autour de la nouvelle Loi sur l'encouragement de la culture entrent dans une phase décisive. Plus que jamais, il est important de rappeler que les villes sont indispensables à la mise sur pied d'une politique culturelle nationale.

La culture naît dans les villes où elle doit tout d'abord pouvoir naître, s'épanouir et être encouragée. C'est la politique culturelle des villes qui jette les bases d'une création culturelle vivante, qui contribue à l'attrait et à la qualité de vie urbaine, tout en ayant un impact économique important pour les régions. Contrairement aux producteurs commerciaux qui poursuivent essentiellement des buts économiques, l'encouragement public à la culture a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie de la population et de la société en général. L'art et la culture constituent un investissement direct dans la société, ont un effet identitaire et sont un vecteur important d'intégration.

Importance des villes

Sur 2,5 milliards de francs investis dans la culture en 2006, 43,2% ont été pris en charge par les cantons, 42,7% par les villes et 14,2% par la Confédération. Ces chiffres proviennent des données collectées par la Haute Ecole des Arts de Zurich (NZZ du 6 janvier 2009). Ils montrent bien que les cantons et la Confédération doivent compléter le soutien fourni à l'échelon communal et tenir compte des besoins des villes. Il leur appartient aussi d'inciter les communes déficientes sur ce point à se doter d'une politique culturelle digne de ce nom. C'est pourquoi une mise en œuvre réfléchie du principe de subsidiarité est une exigence fondamentale des villes à l'égard des cantons et de la Confédération. Une telle procédure nécessitera inéluctablement une étroite coopération des instances culturelles à tous les niveaux.

Harmonisation des stratégies

Depuis le début des discussions sur la nouvelle loi, la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC) – composée

des responsables culturels des villes d'Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Berthoud, La Chaux-de-Fonds, Coire, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall, Thoun, Winterthur, Zoug et Zurich – a défendu la vision d'une politique culturelle suisse dans laquelle le poids des villes ne soit pas ignoré.

En effet, une politique culturelle nationale ne réussira qu'à travers l'addition harmonieuse des stratégies des villes, des cantons et de la Confédération. A contrario, la politique culturelle de la Confédération n'a aucun sens si elle ne s'appuie pas sur ce qui se fait et se prépare dans les cantons et les villes. Mais ceci implique un débat ouvert entre partenaires égaux, ce qui n'a pas toujours été le cas.

Attentes à l'égard de la nouvelle loi sur l'encouragement de la culture et sur Pro Helvetia

Sur plusieurs points, les attentes des villes n'ont pas été satisfaites par le projet de loi du Conseil fédéral. Ainsi, avant les débats décisifs aux Chambres fédérales, il est nécessaire de rappeler les priorités suivantes:

- Il est impératif qu'une **collaboration et coordination** optimale entre les instances communales, cantonales et fédérales soit explicitement prévue dans les dispositions légales.
- Il faut maintenir et affirmer au niveau fédéral le **soutien à la création**, dans le respect de la subsidiarité. L'abandon de cette tâche aurait des incidences financières négatives pour les villes et les cantons, mais aussi pour les artistes: de nombreuses œuvres ne verraient plus le jour, surtout dans les petits cantons et les régions à minorité linguistique.

- **L'autonomie de Pro Helvetia** doit être garantie afin qu'elle encourage les artistes et les projets d'intérêt national avec compétence, efficacité et en toute indépendance.
- Les principes fondamentaux de la **sécurité sociale** suisse doivent aussi s'appliquer aux acteurs culturels. L'Etat peut, dans le cadre de la révision de la loi sur l'assurance-chômage, économiser de nombreux subsides de prestations complémentaires et d'aide sociale tout en permettant aux créateurs d'avoir une prévoyance professionnelle adéquate.
- **Conseil de la culture:** la CVSC ne s'oppose pas à cette importante revendication des acteurs culturels. L'existence d'un organe consultatif indépendant peut soutenir une politique culturelle nationale de façon critique et démocratiser le débat, à l'instar du Conseil de la science qui va de soi pour les sciences.

La politique culturelle suisse ne mérite pas une approche hiérarchique du style «top-down» (du haut en bas), mais bien une approche participative qui est dans l'intérêt de chacun car le véritable partenariat n'est pas une question de pouvoir, mais d'efficacité!

Markus Baumer



Chef du Service Culture et Tourisme de la Ville de Fribourg, Président de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC).

Programme de la session: culture, transports et caisses de pension

Cette édition de «focus» met l'accent sur l'importance de la politique culturelle pour les villes, de même que le rôle des villes dans l'encouragement de la culture, rôle qui dépasse de loin le périmètre des zones urbaines. Ce n'est pas un hasard: le Conseil national abordera la



nouvelle Loi sur l'encouragement de la culture et la Loi sur Pro Helvetia lors de la session de printemps.

Achèvement de l'infrastructure ferroviaire

Autres dossiers au menu de la session de mars des Chambres fédérales: le futur développement de l'infrastructure ferroviaire («vue d'ensemble du FTP») a déjà fait l'objet de nombreux débats, mais il reste des divergences à éliminer. De plus, deux motions, agendées au Conseil des Etats, demandent des solutions rapides pour les problèmes résiduels et pour les goulets d'étranglement sur le réseau ferré suisse.

L'Union des villes suisses considère l'achèvement de l'infrastructure ferroviaire comme un dossier prioritaire de la politique des transports. La crise conjoncturelle est un argument supplémentaire en faveur d'un coup d'accélérateur dans ce domaine.

2^e pilier: pas d'assainissement draconien

La crise financière et le programme de relance économique feront du reste l'objet de séances spéciales. Des solutions extraordinaires seront discutées. Selon l'Union des villes suisses, il devrait en être de même en ce qui concerne l'assainissement des caisses de pension.

En conséquence, l'UVS soutient, au Conseil des Etats, la motion qui veut accorder aux caisses de pension en situation de découvert un moratoire de 12 mois avant de devoir prendre des mesures draconiennes d'assainissement.

L'AI a urgemment besoin d'un financement supplémentaire

En reportant le scrutin sur le financement transitoire supplémentaire en faveur de l'assurance-invalidité, le Conseil fédéral a laissé le champ libre au Parlement. Si ce dernier trouve d'autres solutions que le relèvement prévu de la TVA, la votation de septembre pourrait devenir caduque, a expliqué le gouvernement.

L'Union des villes suisses et sa section «Initiative des villes: Politique sociale» se sont inquiétées de voir que la recherche de solutions au problème, urgent, du financement de l'AI est ainsi repoussée. Pour

l'UVS, le relèvement provisoire de la TVA de 0,4% reste la solution la plus judicieuse. L'UVS et l'Initiative des villes se sont adressées par courrier aux Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) des deux chambres pour qu'elles veillent à ce que ce

dossier soit bien soumis, sans changement, aux citoyens le 27 septembre prochain. Les deux commissions ont décidé dans ce sens.

Assurance-chômage: il faut revoir la copie!

L'Initiative des villes: Politique sociale et la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) s'allient pour demander à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) du Conseil des Etats le renvoi de la révision de la Loi sur l'assurance-chômage (LACI), qui doit être retravaillée.

Selon les villes, la révision de la LACI doit s'orienter sur la réalité du marché du travail. Mais les nouveaux obstacles à l'accès aux prestations, de même que les baisses de ces prestations, ne font que reporter les problèmes sur les cantons, les villes et les communes, c'est-à-dire sur leur système d'aide sociale.

Les villes demandent une LACI qui garantisse l'intégration au marché du travail et, ainsi, une grande souplesse des travailleurs sur le marché grâce à une sécurité sociale adéquate.

Procédures de consultation

Sapeur-pompier 2015

Lorsque les communes sont concernées par un dossier au même titre que la Confédération et les cantons, le concept des réunions tripartites est particulièrement adapté. Dès lors, le fait que la Coordination suisse des sapeurs-pompier (CSSP) n'ait pas l'intention d'intégrer les villes dans le groupe de travail «Sapeurs-pompier 2015» est incompréhensible. La CSSP se prive ainsi d'un précieux savoir-faire, spécialement de la part des pompiers professionnels. L'Union des villes suisses espère fermement que le concept sera modifié en conséquence.



Pour une redevance hydraulique modérée

L'Union des villes suisses admet sur le fond le besoin d'une adaptation régulière du taux maximum de la redevance hydraulique, mais elle estime que le moment choisi et le montant de l'augmentation prévue posent problème. Même en intégrant d'autres indices que celui des prix à la consommation, la hausse du taux maximal de 25%, respectivement 37,5% n'est pas justifiée. Elle l'est d'autant moins que la libéralisation du marché de l'électricité a renforcé la sensibilité du public face aux augmentations de prix.

L'Union des villes suisses craint aussi qu'un renchérissement disproportionné de l'énergie hydraulique ne réduise sa capacité concurrentielle vis-à-vis d'autres sources d'énergie. L'objectif global d'encouragement des énergies renouvelables n'en serait que plus difficilement atteint.

L'adaptation du taux maximum de la redevance hydraulique devrait donc être reportée jusqu'à ce que la libéralisation du marché de l'électricité soit complètement mise en œuvre.

Programme de recherche «Réformes territoriales et structurelles»

L'évolution démographique de ces dernières décennies est allée de pair avec une forte extension des grandes agglomérations. Les structures traditionnelles du fédéralisme ne sont plus en adéquation avec ces nouveaux espaces ou, en d'autres termes, les structures politiques ne correspondent plus aux espaces fonctionnels.

Comment les processus démocratiques reflètent-ils ce que la population pense des changements sociaux et économiques? Comment concilier de façon judicieuse les problèmes et les processus décisionnels? Comment la Suisse peut-elle maintenir sa compétitivité dans le contexte international? Pour répondre à ces questions, et à bien d'autres encore, l'Union des villes suisses a déposé un projet de Programme national de recherche (PNR) auprès du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER). Le Conseil fédéral devrait prendre une décision fin 2009.

Marchés publics: premières expériences

Le seco a mené l'été dernier un sondage auprès des communes et des districts concernant les expériences avec l'accord sur les marchés publics conclu avec l'Union européenne. L'Union des villes suisses a soutenu la réalisation de ce sondage.

Selon le rapport final du seco, un tiers des communes ayant répondu estiment avoir pu améliorer l'efficacité économique de leurs acquisitions. Dans le même temps, 79% d'entre elles affirment que les frais de procédure d'attribution sont devenus plus chers depuis l'ouverture des marchés. Ce renchérissement est toutefois partiellement compensé par une meilleure préparation de la procédure, selon 78% des participants au sondage.

Les résultats complets sont disponibles auprès de l'UVS et peuvent être commandés par courriel info@staedteverband.ch.

Intégration des étrangers: vastes consultations dans 4 agglomérations

En Suisse, 85% de la population étrangère vit dans les villes et les agglomérations. La migration est donc un défi essentiellement urbain. La Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA), qui réunit la Confédération, les cantons, les villes et les communes d'agglomération, a récemment lancé une large discussion sur l'avenir et l'évolution de la politique d'intégration en Suisse.

La conviction des responsables du projet est qu'une politique d'intégration cohérente ne peut fonctionner que par la coopération et la coordination entre les acteurs concernés. Les impulsions doivent aussi venir de l'économie, de la société civile et des immigrants eux-mêmes. Ces milieux ont tous été invités à participer à quatre consultations régionales. Deux rendez-vous ont déjà eu lieu, courant février, à Berne et à Winterthour et deux autres se tiendront en mars à Lausanne et à Lucerne.



La base de discussion est fournie par une liste de 31 propositions. Par exemple, le système de la santé devrait mieux prendre en compte les besoins des personnes immigrées; les divers groupes ethniques devraient pouvoir vivre leur religion et leur culture au grand jour; les communes doivent lancer des programmes d'encouragement de la petite enfance le plus tôt possible, une demande également formulée par l'Union des villes suisses et l'Initiative des villes: Politique sociale. Une autre proposition demande à ce que les principes de base de la politique d'intégration soient formulés de façon contraignante pour tout le pays.

Dans son discours d'ouverture des consultations, le responsable du projet Ruedi Meier, président de l'Initiative des villes: Politique sociale, une section de l'Union des villes suisses, a rappelé que «la politique d'intégration doit être une tâche commune de la Confédération, des cantons et des communes.»

Brèves

Récompense «Commune sûre» du bpa

Le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa) décerne tous les deux ans un Prix de la sécurité récompensant des communes qui se distinguent par des prestations exceptionnelles pour la sécurité et la prévention des accidents. Le prix «Commune sûre» est doté de 15'000 francs. Toutes les villes et communes politiques de Suisse et du Liechtenstein peuvent participer. Le délai de candidature a été fixé au 30 juin 2009.

Informations: www.bfu.ch/French/gemeinden/Pages/SichereGemeinde.aspx.

«Urbanité européenne – Ville durable et vie résidentielle»

Europar, fédération européenne pour l'encouragement des jeunes architectes et de nouvelles formes d'architecture pour le développement de la ville, lance tous les deux ans un concours sur un même thème dans ses pays membres. Le concours est ouvert aux architectes professionnels, aux concepteurs, architectes-paysagistes, ingénieurs, etc. Le thème 2009 est intitulé «Inventer l'urbanité: régénération – Revitalisation – Colonisation». En Suisse, cinq sites font l'objet du concours: Dietikon «Niderfeld», La Chaux-de-Fonds «Les Cornes Morel», Montreux «Les Grands Prés», Neuchâtel «Les Jeunes-Rives» et Nyon «Les Plantaz».

Informations: www.europar-europe.com ou www.europar-suisse.ch.

Les villes et le développement durable

Grâce à un système d'indicateurs, les cantons et les villes ont la possibilité de mesurer leur avancement sur la voie du développement durable. Le prochain relevé des indicateurs du Cercle Indicateurs, composé de 15 cantons et de 17 villes, aura lieu en 2009 sous la coordination de l'Office fédéral du développement territorial, ARE.

Comment savoir quels sont les impacts d'un projet sur l'économie, la société et l'environnement? L'ARE poursuit l'animation d'un groupe d'échange d'expériences pour les représentants des cantons et des villes. Les personnes intéressées sont invitées à le rejoindre.

Renseignements: info@are.admin.ch.

Agenda

Union des villes suisses

27 / 28 août 2009 **Journée des villes** Lucerne
Renseignements: Christina Grab, Téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

Infrastructures communales

26 mars 2009 **Journée technique – Service hivernal et signalisation temporaire** Fribourg
12 juin 2009 **Assemblée générale** Berne (Suisse Public)
Renseignements: Laura Fellmann, Téléphone 031 356 32 32, info@kommunale-infrastruktur.ch

Initiative des villes: Politique sociale

15 mai 2009 **Conférence de l'Initiative des villes** Saint-Gall
Renseignements: Initiative des villes: Politique sociale, Téléphone 041 208 81 32, info@staedteinitiative.ch

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses

16 / 17 avril 2009 **Assemblée générale** Winterthour
Renseignements: Andrea Bucher, Téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux

19 juin 2009 **Assemblée générale** „Region glow. das Glattal“
Renseignements: Urs Müller, Téléphone 044 832 62 40, urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Divers

2 avril 2009 **Nature et paysage dans les projets d'agglomération** Olten
23 avril 2009 **Gestion de l'énergie et du CO₂: Comment allier économie des ressources et protection du climat dans un concept efficace?** Lausanne
Renseignements: Formation pour le développement durable sanu, Téléphone 032 322 14 33, sanu@sanu.ch

29 avril 2009 **KBOB-contrat de prestations de service – Séminaires d'introduction** Lausanne
Renseignements: Secrétariat Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB), Téléphone 031 325 50 63, kbob@bbl.admin.ch

14 mai 2009 **Forum du développement durable - Gestion durable de l'eau en Suisse** Berne
Renseignements: Anne DuPasquier, Téléphone 031 325 06 25, info@are.admin.ch

9 – 12 juin 2009 **Suisse Public – Exposition suisse pour les collectivités publiques** Berne
Renseignements: www.suissepublic.ch

ACTUEL

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de l'UVS 2008 à Lugano
www.staedteverband.ch

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Florastrasse 13, 3000 Berne 6
Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Martin Tschirren. Photo de Une: Rolf Siegenthaler
Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.staedteverband.ch, info@staedteverband.ch
Abonnement à focus: info@staedteverband.ch